



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Digitalisation

Monsieur le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Service Central de Législation
5, rue Plaetis
L-2338 Luxembourg

Luxembourg, le 11 août 2023

Objet : Question parlementaire n° 8210 du 4 août 2023 de Monsieur le Député Fernand Kartheiser concernant « Censure des réseaux sociaux ».

Monsieur le Ministre,

En date du 4 août 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Communications et des Médias, du Ministre de la Digitalisation et de la Ministre de la Justice.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Fernand Kartheiser.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Digitalisation

(s.) Xavier Bettel